

Quels étés, quels étés,
pour le printemps tunisien ?

NB : Le présent ouvrage est une synthèse à partir des propos échangés, et ne saurait donc être tenu pour un verbatim engageant les participants.

*Texte : Philippe Ratte
Maquette : David Dumand*

© Fondation Prospective et Innovation, mai 2016
© Ginkgo Éditeur pour la présente édition
ISBN : 978-2-84679-273-8

Ginkgo Éditeur
33, boulevard Arago
75013 Paris

www.ginkgo-editeur.fr

Préface de
JEAN-PIERRE RAFFARIN
Président de la Commission des Affaires Étrangères,
de la Défense et des Forces Armées du Sénat
Ancien Premier Ministre

Quels étés, quels états, pour le printemps tunisien ?

GINKGO
éditeur

Préface	7
<hr/>	
JEAN-PIERRE RAFFARIN	
CHAPITRE I	13
ÉNÉE, REVIENS...	
<hr/>	
CHAPITRE II	51
LA TRANSITION NUMÉRIQUE, UNE CHANCE POUR LA TUNISIE ET LE MAGHREB	

AVERTISSEMENT

Le présent ouvrage est dérivé des travaux du XVIII^e Forum de l'Économiste maghrébin, tenu à Tunis les 29 et 30 avril 2016, et qui a comporté d'une part un dîner débat sur le nouvel accord d'association en discussion entre la Tunisie et l'Union Européenne, d'autre part une journée d'étude consacrée à « Transition numérique, une chance pour la Tunisie et le Maghreb, comment se positionner dans la nouvelle économie ».

Les actes de ces travaux ont été enregistrés par les organisateurs et seront rendus disponibles ultérieurement.

Fidèle à son habitude, la Fondation Prospective et Innovation propose ci-après une synthèse qui lui est propre, éclairée par ses propres réflexions, et qui n'engage qu'elle. Tout en étant profondément redevable aux organisateurs et participants de ce forum, elle n'emble pas sur leur responsabilité propre d'en rendre compte, se contentant d'en présenter rapidement les principales leçons retenues par elle. Elle espère faire en cela œuvre utile.

Préface

JEAN-PIERRE RAFFARIN
Ancien Premier Ministre
Président de la Commission des Affaires Étrangères,
de la Défense et des Forces Armées du Sénat

Deux souvenirs éclairent la situation présente de la Tunisie.

En mai 1947, l'Amérique est toute puissante. Jamais jusqu'alors nation n'a été aussi prospère, heureuse, invulnérable, prépondérante en tout. La menace qui s'enfle à l'Est du fait du communisme ne peut l'atteindre, et si la misère est à son acmé en Europe, les États-Unis sont pour leur part au sommet de leur opulence relative. Ils pourraient se désintéresser des malheurs de l'Europe et dédaigner le danger qui la mine, celui d'une subversion communiste alors très agressive : rien de tout cela ne les menace. Or, et d'abord selon une intelligence à long terme de leurs propres intérêts, mais aussi dans un mouvement évergétique sincère, ils décident de sauver l'Europe de la double calamité des pénuries et du communisme, qui ont partie liée, et mettent en place le plan Marshall (5 juin 1947). Non pas simplement un programme d'assistance, mais au contraire l'appui massif donné à une exigence de rétablissement adressée aux pays bénéficiaires, sous condition au surplus

qu'ils s'unissent dans un effort commun de progrès et de paix dont l'OECE, puis OCDE, sera le cadre.

Le 15 mai 1890, le cardinal Lavigerie, primat d'Afrique, consacre en grande pompe la cathédrale Saint Louis de Carthage, aujourd'hui Acropolium, et prend soin d'y avoir fait inscrire en immenses lettres ceinturant la nef de style mauresque : « *Sine dubio post romanum pontificem primus archiepiscopus et totius Africae maximus metropolitanus est carthaginensis episcopus* » (« *Il est incontestable qu'après le Pontife romain, le premier archevêque et le métropolitain supérieur de toute l'Afrique, c'est l'évêque de Carthage, et qu'aucun évêque d'Afrique n'a le pas sur lui* », ajoute le phylactère). Vis-à-vis de cette affirmation pontificale, le bandeau se poursuit en déclarant que si Carthage, jadis, put subir l'effacement, elle renaîtra.

Rapprocher ces deux souvenirs invite immédiatement à une réflexion : comme en 1947, une aire de puissante prospérité voit aujourd'hui de l'autre côté de la Méditerranée des voisins aussi proches et lointains à la fois que l'était alors pour les Américains une Europe en butte à de sévères difficultés matérielles et en proie à des menaces redoutables, tant armées que, surtout, idéologiques. L'ordre de grandeur ni des misères ni des périls entre alors et aujourd'hui ne se compare évidemment pas ; en revanche, si les USA d'il y a trois quarts de siècles étaient totalement immunisés contre les maladies

dont souffraient les pays européens, la pauvreté certes bien moins dramatique et les menaces certes nettement plus chétives qu'en ce temps là viennent heurter à la porte même de l'Europe, et y portent aussi bien le fer que la détresse.

Toutes choses égales d'ailleurs, un parallèle s'esquisse entre la configuration Est-Ouest des années d'après guerre où s'amorce la guerre froide, d'une part, et d'autre part la situation nord-sud en train de se dessiner entre une Europe opulente et une rive sud de la méditerranée où vient simultanément s'amasser la détresse de l'Afrique et se propager la contamination d'une idéologie ravageuse.

Si l'exemple du Plan Marshall vient à l'esprit de tout le monde et aux lèvres de beaucoup, il faut en conjurer tout de suite l'anachronisme. Les conditions de sa conception, de sa décision, de sa mise en œuvre étaient tout à fait exceptionnelles, bénéficiaient du style et le logistique qu'avait installés l'ambiance de guerre mondiale, et faisaient face à une situation provisoire au profit de nations qui avaient été, avant que la guerre ne les ruinât, les moteurs de la croissance du monde. On ne peut pas du tout imaginer aujourd'hui, dans un contexte mental, mondial, opérationnel complètement différent, reproduire cette opération, qu'au demeurant les très nombreuses procédures d'aide institutionnelles relayent depuis des décennies au bénéfice (contestable) désormais des pays en développement.

S'il est une chose à en faire revivre, c'est l'esprit, sous un double aspect : d'une part, assurément, raviver la flamme d'une inspiration généreuse capable d'envisager les intérêts fondamentaux du monde à long terme, c'est le comburant indispensable d'une telle ambition. Mais d'autre part et surtout, renouveler l'exigence que chacun s'aide pour que le Ciel les aide, et que tous s'aident mutuellement, ou à tout le moins inscrivent leur intérêt particulier dans une perspective concertée, commune s'il se peut. C'est le vrai combustible du redressement. Le développement se fera par les peuples résolus à le vouloir pour eux-mêmes et les autres, ou il ne se fera pas : l'Europe en son temps, la Chine plus récemment, et l'Amérique des pionniers jadis, l'ont tour à tour démontré avec éclat, tandis que les zones s'abandonnant à l'aide sont allées d'échecs en régressions.

Or, s'il est bien un pays qui, aujourd'hui plus que jamais, a qualité et vocation pour mettre en œuvre cet idéal d'effort courageux en synergie avec des amis pourquoi pas généreux, c'est la Tunisie, et la dédicace magistrale toujours lisible à l'Acropoliom est là pour attester que cette Carthage qui fut la rivale de Rome avant de renaître de ses cendres et devenir avec Byzance la seconde ville de l'Empire symbolise une sorte de *manifest destiny* pour ce creuset des peuples, charnière de la Méditerranée. Consacrée Premier auprès de lui par l'évêque de Rome, le siège de Carthage symbolise ainsi, pour

évanoui qu'en soit le contexte des années 1884-1890, l'idée forte que l'Europe du traité de Rome trouve au pays de Didon son vis-à-vis naturel, avec lequel construire l'amitié, l'unité, la prospérité commune dont la Méditerranée est depuis des millénaires une promesse pour les peuples qu'elle baigne et civilise ensemble.

L'occasion créée par l'excellent magazine *l'Économiste maghrébin* à l'occasion de ses vingt-six ans et des quarante ans du premier traité d'association entre la Tunisie et la Communauté européenne, de tenir un forum à la fois sur les relations entre l'Union Européenne et la Tunisie, et sur l'avenir numérique qui aimante toutes les sociétés du monde, a donné lieu à un débat d'une grande qualité où s'est manifestée avec une allégresse nouvelle la pleine liberté de penser, de parler, d'imaginer.

En faisant honneur à la vitalité de la renaissance démocratique du pays, cette rencontre a donné une preuve de plus qu'en exprimant de manière tangible et féconde leur sympathie réciproque par des actes, des projets, des marques de confiance, l'Europe et la Tunisie ont un rendez-vous avec l'histoire – non seulement celle qui les unit, mais surtout celle que le monde a tellement besoin d'écrire pour demain au service de la paix, de la justice et de la dignité humaine, par-delà les fades satisfactions des échanges de marchandises ou de prestations.

Il faut en remercier M. Hédi Mechri, fondateur et directeur du bimensuel *l'Économiste maghrébin*, qui depuis plus de douze ans anime chaque année un forum thématique à l'enseignement de ce magazine. Ces rencontres de haut niveau, de ton très libre, offrent à la Tunisie l'occasion de se pénétrer de cette vérité si difficile à assimiler par les peuples et les dirigeants politiques, telle que la formule le prix Nobel de la Paix Jean Tirole : « *Tous les peuples sont fâchés avec l'économie (...) puisqu'on a un passé qui est très interventionniste, assez peu de concurrence. C'était le passé de l'entre-soi : il valait mieux avoir des relations, connaître des gens, plutôt que de tenir des raisonnements économiques : c'était vrai pour les chefs d'entreprise, c'était vrai pour le personnel politique. Maintenant, le monde a changé, le monde est le monde de l'économie, heureusement d'ailleurs, avec les avantages et les inconvénients que cela implique. Mais c'est vraiment important de comprendre que ce monde a changé** »

JEAN-PIERRE RAFFARIN
Président de la Fondation Prospective et Innovation

* Le Monde, 10 Mai 2016, P. 21

Énée, reviens...

C'est au milieu du gué qu'on déplore avec le plus de raison qu'un pont n'ait pas été construit. Surtout quand le gué a les proportions de la Méditerranée et que le courant s'y fait sentir dangereusement.

Au moment de renouveler et approfondir les accords qui la lient à l'Union Européenne, la Tunisie est saisie d'un effroi de ce genre : est-ce le bon choix ? Et les suites, même et surtout s'il l'est, n'en sont-elles pas à redouter ? Un doute plane, et cherche à atterrir. Certains sont déjà atterrés.

Une orientation revêtant cette importance stratégique est un peu comme une table où l'on se proposerait de servir le repas : il est essentiel que les quatre pieds en soient de taille égale. Est-ce le cas pour les quatre dimensions selon lesquelles un tel choix peut et doit se jauger ? À savoir l'analyse de l'état du pays ; le bilan des expériences en ce sens faites depuis 40 ans ; les dispositions et les intérêts du partenaire, tellement plus puissant ; enfin les alternatives concevables : après tout, la Tunisie participe d'autres solidarités possibles que celles d'un rapprochement accru avec l'Union Européenne, et il lui est tout à fait loisible de s'orienter plutôt

vers une union maghrébine, voire africaine, ou de s'incorporer par priorité au mode musulman défini comme tel. Quel est l'intérêt du pays, de son peuple, et plus globalement l'intérêt général au sens large, que la Tunisie s'honore aussi de vouloir servir à part entière, comme tous autres ? Quelle est la volonté du peuple ? Ce sont les questions auxquelles doivent répondre les élites et les dirigeants, au besoin en le demandant directement au peuple, une fois les termes du débat clairement et sincèrement développés.

Le thème du forum annuel du journal *l'Économiste magrébin* était précisément d'en débattre, et de formuler les enjeux de cette croisée des chemins à laquelle l'histoire conduit la nation tunisienne, cinq ans après le printemps de sa révolution, quarante ans après le premier accord d'association négocié avec la communauté européenne d'alors, soixante ans après une indépendance saluée en son temps comme une promesse de développement rapide.

Depuis lors, bien des événements ont changé la donne et soulevé de nouveaux défis. Le recul historique qui permet de cadrer les termes du débat actuel doit se combiner avec un effort de prospective pour donner une boussole à la décision collective – et l'on sait que les boussoles ont tendance à indiquer le nord...

Une inquiétude récurrente

L'accord d'association conclu avec la Communauté européenne en 1976 était avantageusement asymétrique : au titre, alors, de l'aide au développement, il garantissait aux exportations tunisiennes une franchise de droits sur le territoire des neuf États membres, sans exiger de réciprocité. Il ouvrit la carrière à l'industrie tunisienne pour se porter vers l'exportation. C'était bien sûr très intéressant pour les entreprises européennes venant s'installer en Tunisie pour servir le marché européen, mais outre que cela concourrait à industrialiser le pays, à y développer toutes sortes de services et sous-traitances de proximité, cela amorçait des flux qu'il appartenait aux entrepreneurs tunisiens d'abonder à leur tour, ce qu'ils firent. La Tunisie débuta alors son évolution vers la stature d'un pays très ouvert, où le ratio Export + import / PIB est de 110, et ce avec une économie beaucoup plus diversifiée et même moderne que celle de ses voisins d'Afrique du Nord.

Pourtant, à l'époque, cet accord souleva un grand trouble dans l'opinion, qui s'effarouchait des changements qui allaient en découler. Et, de fait, la Tunisie en fut transformée, tirée qu'elle fut dès lors vers une modernité plus exigeante, plus ouverte. Mais ce qui convenait à bien des secteurs et au devenir du pays tout entier pouvait léser ça et là tel ou tel intérêt lié à la situation antérieure.

Sans doute est-ce pour cela qu'en dépit des bénéfices engrangés, la négociation de l'accord de libre échange signé en 1995 fut entourée des mêmes préventions et inquiétudes. Pourtant, là encore, c'est de cet accord qu'on date des évolutions majeures du pays.

Cela n'empêche pas que vingt ans après, la perspective aujourd'hui de faire un nouveau pas dans la même direction effarouche plus d'un Tunisien. Tout se passe comme si selon un cycle de deux décennies revenaient toujours les mêmes réticences envers une transformation et une orientation qui infléchissent sensiblement le destin de la Tunisie. Mais a t'elle encore le choix de faire machine arrière ? Les engagements pris en 1976 et en 1995 ont modelé l'économie et la société du pays et tracé en quelque sorte une ligne de pente dont il devient toujours plus difficile de s'écarter, à mesure que le système tout entier de l'économie nationale s'y adapte. On ne revient pas facilement ni sans dommage sur quarante années de transformations concordantes.

Reste qu'il faut prendre en compte cette inquiétude récurrente, ne serait-ce que parce qu'elle entraverait le bon succès du processus souhaité si elle s'apesantissait, et de toutes manières parce qu'elle appelle un respect démocratique de légitimes préoccupations. Pourquoi, s'il est vrai que les étapes précédentes ont produit des effets

heureux, est-on confronté aujourd'hui au retour des mêmes préventions qu'on pouvait assez normalement rencontrer au départ, quand on n'avait pas d'assurances sur le succès escompté ? Il y a là plus qu'un simple problème de pédagogie politique à résoudre par de la communication. Si tant de citoyens expriment des réticences, c'est forcément qu'il y a eu dans les phases antérieures des effets négatifs, ou bien qu'il règne aujourd'hui des conditions contraires, dont on ne peut pas ne pas tenir compte au moment d'avancer à nouveau.

Il faut bien que ces arguments aient un fondement, même s'ils paraissent erronés, puisqu'ils sont assez puissants pour soulever en sourdine une sorte de front du refus, dont la conséquence serait une logique de repli national et de préférence pour le passé alors même que la réalité ambiante du pays, de la région et du monde est celle d'une ouverture généralisée, qui est même en passe de devenir la condition organique de fonctionnement, voire de survie, des diverses sociétés. L'économie informelle à elle seule dément déjà toute tentation de fermer les frontières !

Crain-t-on que les négociateurs tunisiens, confrontés à la phalange des négociateurs aguerris de l'Union Européenne, ne se laissent mener trop loin ? Ce serait oublier combien ils ont été pugnaces de 1992 à 1995, obtenant même un étalement sur 12 ans du plein effet de l'accord pour

mieux se conformer aux demandes nationales de tempérament de cet accord, alors qu'il aurait sans doute été préférable d'aller plus vite à l'heure où les pays émergents en plein boom prenaient les parts de marché : mais les négociateurs surent rester parfaitement loyaux envers les termes de leur mandat national plus restrictif, quitte à ne pas tirer tous les bénéfices qu'ils voyaient dans le choix de l'audace.

La Tunisie se distingue de nombre de pays arabes par la qualité et le niveau de formation de son administration, et plus généralement d'une élite assez ample pour ne pas se confiner du tout à une classe supérieure, mais irriguer une importante classe moyenne et laborieuse. C'est la souche d'une opinion publique active, vigilante, exigeante et apte au débat public. Depuis les milieux dirigeants de l'État, des entreprises, du commerce jusqu'aux syndicats, en passant par toute une palette de professions à haut niveau d'éducation, la société tunisienne est une société en un sens plus développée que ne l'est son économie, pourtant avancée dans bien des domaines. Cette société évoluée, complexe, vivace, ne peut se contenter d'assister en spectateur à des négociations d'experts et de dirigeants dès lors qu'elles engagent l'avenir même du pays. C'est sans doute par là qu'ont pêché les deux précédentes négociations. Par nature très techniques, et semblant aisément dominées par les exigences de « Bruxelles », elles ont été

conduites avec talent, mais comme en dehors de la connaissance du peuple, qui a pu en prendre de l'ombrage sans même s'arrêter à la factualité des accords et de leurs effets. Tout le monde s'accorde avec le recul à penser que ces effets ont été plutôt bénéfiques, malgré quelques aspects moins heureux, et que donc ces accord étaient bons. Mais encore eût-il fallu qu'ils fussent expliqués, détaillés, mis en discussion, afin que chacun s'en approprie l'idée générale et consente à la seconder.

C'est là assurément que gît l'un des enjeux clés des nouvelles négociations : nul ne sait encore si elles déboucheront sur des progrès ou des déceptions, mais chacun doit se persuader qu'elles seront ressenties comme une mauvaise manière si, étant en vérité un enjeu d'avenir, de sécurité, voire d'identité nationale, elles devaient être conduites loin des yeux de l'opinion. C'était vrai hier, en en ressent encore le malaise, parce ce que c'est un trait congénital de la société tunisienne que d'être attentive à son propre sort, ce qui la rend plus apte que d'autres à des pratiques démocratiques. Mais c'est infiniment plus vrai aujourd'hui que cette appétence démocratique est devenue le cœur et l'esprit du pays, son motif de fierté et son cadre de travail.

Accepter cette condition intérieure du succès recherché demande du gouvernement et du Parlement une bonne dose de courage. Car il ne faudra pas seulement faire passer dans l'opinion

une bonne intelligence des bénéfiques de l'ouverture internationale, faire reconnaître pour choix fondamental une orientation claire et nette vers l'Europe et ses principes, mais surtout oser dire tout ce qui ne va pas dans un pays qui, au sortir d'épreuves terribles, aurait tendance à nourrir le sentiment d'avoir déjà accompli l'essentiel. Il est très dur, arrivé à mi-pente, de s'entendre expliquer que la paroi ne fait que commencer.

Or, tel est l'enjeu central : impulser des réformes tendant à l'avènement heureux d'un avenir à formuler en tant que but. À la limite, les négociations avec l'Europe ne devraient avoir pour dimension majeure que de servir d'appui à cette ambition centrale. Le meilleur du chemin sera fait lorsque les Tunisiens, au lieu de raisonner en termes de raccord avec l'Europe et de plainte si cette dernière ne se montre pas assez assistante, seront résolus à nourrir pour eux mêmes un projet qui attire l'attention, la sympathie, le respect notamment des Européens, mais aussi de tous leurs voisins. Les Chinois n'ont pas construit autrement la fabuleuse renaissance qui les a ramenés au premier rang du monde.

De ce point de vue, le projet d'ALECA a la vertu de rendre plus instant, et plus évident pour tous les Tunisiens, l'urgence d'oser aller de l'avant : il élargit considérablement le champ des opportunités, expose de larges secteurs à de nouveaux défis,

leur interdisant la torpeur des habitudes, signale où résident les points de difficulté à prévoir quoi qu'il arrive : si par exemple l'agriculture ou les services ne parviennent pas à entrer dans le cadre d'une telle discussion, c'est de toutes manières que ces branches restent en retard et le payeront un jour ou l'autre, sans doute dans de pires conditions. Le simple enjeu de la négociation ouverte jette sur la réalité la lumière des vérités à voir en face, quoi que l'on décide ensuite à leur propos : au moins aura-t'on dû cesser de se voiler la face.

Personne ne doute en Tunisie que le pays doive se moderniser, et chacun sent qu'il en a en outre la trempe. Mais il est très difficile de faire le premier pas, parce que c'est souvent celui qui lèse. Le problème, c'est qu'à différer d'oser, on finit par être contraint, et qu'on a entretemps accumulé des retards, des rancœurs, des frustrations. Croit-on que la jeunesse, en des temps où elle se sent acteur de l'histoire, peut attendre que les vieux aient perdu la main ou qu'elle même soit devenue vieille pour rajeunir le pays ? « *Il est dommage d'être obligé de faire par peur après ce que l'on aurait pu beaucoup mieux accomplir par prévoyance avant* », professait Jean Monnet.

En fait, pour que ce nouvel effort de modernisation économique, qui sera peut-être douloureux pour certains, mobilise plus aisément les courages, il faudrait qu'il se présente comme une

composante d'un projet de plus grande envergure, conçu comme juste prime offerte à la réussite démocratique qui distingue la Tunisie parmi les nations tant d'Afrique que du monde arabe et de l'aire musulmane. Libéraliser les échanges, pourquoi pas, mais ce serait tellement plus naturel au sein d'une appartenance reconnue au monde prospère des démocraties libérales ! Beaucoup des partisans de l'accord en discussion voudraient l'élever au rang de contribution à une ambition plus haute de développement euroméditerranéen incluant toutes les dimensions, voire d'une sorte de Plan Marshall pour la Méditerranée. Le mot peut sembler fort, mais, mutatis mutandis, la situation présente n'est pas sans analogies avec celle qui avait inspiré ce plan : un danger, en l'occurrence la menace terroriste qui gagne du terrain vers la Tunisie depuis ses bases libyennes, et une misère, attestée par les flux de migrants qui font de la Méditerranée le plus grand cimetière marin du moment. Et, de même que l'Amérique d'alors entendait soutenir les démocraties contre la menace communiste qu'était susceptible de promouvoir l'addition de la misère et de la menace soviétique, de même l'Europe serait dans son rôle si elle apportait à la jeune démocratie tunisienne l'appui extraordinaire d'un soutien inédit : à situations hors norme, mesures hors cadre.

Deux fois vingt ans après. Que sont les mousquetaires devenus ?

1976, c'était un autre monde : l'Europe ne comptait que neuf membres, la guerre froide venait à peine de connaître la relative détente des accords d'Helsinki (1975) mais allait flamber de nouveau en 1979 pour une ultime décennie de surenchère que perdrait l'URSS. Mais à cette date, elle vient d'étendre à tout l'ancien empire portugais l'emprise impressionnante d'une ambition tous azimuts. L'on est encore en ce temps là dans une problématique d'aide au développement, euphémisme récent pour parler de résorption du sous-développement. La Tunisie pour sa part baigne dans une ambiance à forte teneur tiers-mondiste, avec les non-alignés, et le panarabisme reste une perspective séduisante. En 1976, Apple voit le jour le 1^{er} avril et Microsoft le 26 novembre, et l'Internet est encore dans les limbes pour une bonne dizaine d'années. Le choc pétrolier qui sonne le glas d'un cycle d'énergie à très bas prix vient tout juste de se produire. Cette époque présente à nos yeux l'étrangeté d'une ère historique lointaine, alors que nous l'avons vécue comme un segment de notre contemporanéité.

Il faut garder à l'esprit que lorsque l'on se réfère à 1976, ce dont on fête le 40^e anniversaire appartient à un monde disparu : la guerre froide est à présent finie depuis un quart de siècle, l'Union Européenne est forte de 28 membres, la Tunisie est devenue démocratique, la Chine alors exsangue est désormais

la première puissance économique mondiale en parité de pouvoir d'achat. La population du monde n'était alors que de 4 milliards au bénéfice déjà d'un doublement en un demi siècle, elle est aujourd'hui de 7,5 milliards ; l'écologie restait en ce temps-là un souci marginal à peine éveillé par le rapport Meadows de 1972, elle est à présent un enjeu majeur (et demain vital) pour l'humanité toute entière.

De manière plus resserrée autour du sujet des relations entre la Tunisie et l'Union Européenne, le moment présent combine l'innovation remarquable que constitue dans le monde arabe l'éclosion en Tunisie d'une authentique démocratie, avec l'inquiétude largement répandue de part et d'autre de la Méditerranée envers tant le prosélytisme islamiste que la montée du paupérisme avec ses effets migratoires. En présence et de cet atout et de ces défis, l'Union Européenne est désireuse d'une coopération meilleure avec le Maghreb dans son ensemble, aux fins de consolider les chances d'une évolution pacifique durable.

Cette sollicitude pour des pays qui étaient encore cette année-là soit sous obédience européenne (l'Algérie, la Mauritanie), soit tout récemment sortis d'un protectorat (Maroc, Tunisie), était présente dès la signature du Traité de Rome en 1957. On y trouve une référence explicite, d'ailleurs voulue par la France, au développement du Maghreb, appelé à accompagner l'essor espéré pour l'Europe nouvelle.

En 1972, le sommet européen de Paris renouvelait cet engagement, qui aboutit en 1976 à la signature de trois accords de coopération, dont la Tunisie fut la première bénéficiaire le 25 avril 1976.

On s'étonne qu'il ait pu en demeurer un souvenir contrasté, car cet accord, conçu dans l'esprit d'une aide au développement, dépassait de loin cette perspective asymétrique pour inaugurer une ambition d'entente globale de coopération couvrant un vaste spectre de domaines. Couvrant les échanges commerciaux, l'économie, les finances, il comportait aussi un volet social. Il tendait à ce que les Tunisiens puissent assurer eux-mêmes leur développement, en soutenant tous les leviers d'une telle politique : formation professionnelle, appui à l'investissement, promotion commerciale. Lorsque l'Europe s'élargit à la Grèce en 1980 puis à l'Espagne et au Portugal en 1986, cet accord global de coopération fut aligné sur les conditions consenties aux nouveaux pays membres en matière de suppression progressive des droits de douane. Sans faire de la Tunisie un membre de la Communauté, l'accord et son protocole additionnel de 1986 lui conféraient une situation très privilégiée.

Cette continuité dans la préférence menait naturellement à la signature d'un **Accord d'Association**. Signé le 15 juillet 1995 (et entré en vigueur le 1^{er} mars 1998), il donnait aux relations politiques et économiques entre l'Europe et la

Tunisie un fondement nouveau, exemplaire de ce que l'on appelle à la même date le processus de Barcelone¹. Le plus petit pays du Maghreb devient dès lors le premier pays du sud de la Méditerranée à signer un Accord d'Association avec l'Europe.

Cet Accord d'Association ne tendait à rien moins qu'à créer une zone de libre-échange entre les deux parties. Outre la libre circulation des marchandises, il contenait des dispositions en matière de paiements, capitaux, concurrence et autres dispositions économiques. Mais il prévoyait aussi une coopération politique, économique, sociale, scientifique et culturelle. Des coopérations renforcées sont décidées dans toute une palette de domaines (Enseignement supérieur, emploi, eau, énergie, justice, culture, média, etc.) .

S'il fallait caractériser cet accord d'association d'un seul mot, on dirait que la Tunisie à ce moment là a très clairement choisi l'Europe. Cette dernière, devenue Union Européenne en 1992 par le traité

1. Lors du sommet européen de Barcelone en 1995 fut adopté le partenariat Euromed à l'initiative conjointe de l'Union européenne (UE) et de dix autres États riverains de la mer Méditerranée. C'était en soi une grande première que cette fondation des relations par une décision paritaire et commune. Ce partenariat pose, en cohérence avec le processus qui l'a mis au jour, le principe de l'appropriation commune, du dialogue et de la coopération, afin de construire un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Tous les domaines, politique, économie, finance, culture et société, sont embrassés par cette volonté forte de coopérer. On ne peut plus parler, après cela, de relations léonines entre le Nord et le Sud, le premier ayant sans ambages placé le second sur un pied d'égalité avec lui pour la définition d'une stratégie commune, optique qui était déjà l'esprit de la communauté imaginée par la France en 1958, et qui deviendrait une option encore plus affirmée lors de l'essai d'Union de la Méditerranée tenté en 2008.

de Maastricht, est vite amenée s'élargir à dix nouveaux États vers l'Est tout en approfondissant son identité nouvelle, ce qui infléchit quelque peu la problématique ancienne d'aide au développement envers des pays du Sud naguère colonisés : désormais, l'Europe raisonne plus prioritairement en termes de développement interne et conçoit ses relations extérieures en termes de voisinage, réservant les politiques d'aide aux pays lointains réellement très arriérés. C'est dans cet esprit qu'en 2005 un plan d'action est mis au point entre l'Union Européenne et la Tunisie qui rapproche cette dernière de la situation du statut de « partenaire avancé », prolégomènes à une pleine convergence communautaire, faisant d'elle plus qu'une voisine, une quasi commensale. La dérive autoritaire du régime empêcha que ce rapprochement n'aille à son meilleur terme, mais dès 2008, date à laquelle les derniers tarifs douaniers pesant sur les importations tunisiennes en provenance d'Europe sont démantelés, l'économie tunisienne (hors services et agriculture, ce qui n'est cependant pas rien) est bord à bord avec elle de l'Union.

La transition démocratique, d'abord houleuse puis de mieux en mieux organisée, vient après 2011 lever l'obstacle politique qui entravait le plein épanouissement de tout ce potentiel de convergence vers le « statut avancé » dont jouit seul jusqu'alors le Maroc. Toutefois, blâmée pour avoir approfondi sa coopération avec un régime qui portait atteinte

aux droits de l'homme, l'Union Européenne est désormais circonspecte dans l'ouverture des crédits qu'elle consent à une Tunisie dont on avait pu craindre un moment qu'elle ne versât dans un excès d'un autre genre. Il y a dans le retour à meilleure fortune des affinités fortes de naguère un problème de poule et d'œuf, les Tunisiens arguant de leur engagement démocratique pour déplorer que l'Europe soit frileuse à les soutenir, et cette dernière veillant bien à ce que les résultats concrets justifient toute sa confiance.

De ces deux côtés cependant, chacun en use comme si la reprise du rapprochement était certaine : la société tunisienne témoigne de son désir de se rapprocher davantage de l'espace européen, en tout cas de ne pas s'en laisser éloigner, et l'Union Européenne a massivement augmenté ses apports à la transformation tunisienne : depuis 2011, la moyenne annuelle de ses aides cumulées est d'environ 1,3 milliards d'euros, contre 750 000 en régime courant auparavant, ce qui constitue un doublement. Si on y joint 1,5 milliards d'euros de prêts consentis, ce sont en tout quelque 8,4 milliards d'euros qui ont été apportés en cinq ans, à quoi il faudrait ajouter nombre de contributions, en assistance financière, allocations diverses, pour un montant cumulé de 3,5 milliards d'euros, à hauteur des promesses faites au sommet du G8 à Deauville en mai 2011, sommet auquel le premier ministre tunisien était invité avec dix autres chefs d'État.

L'accord aujourd'hui en perspective, dit ALECA, poursuit la ligne claire des orientations adoptées par l'Europe et la Tunisie depuis quarante ans : celle d'une convergence graduelle à terme. À la manière dont une péniche dans une chambre d'écluse est doucement amenée au niveau du bief supérieur par transformation du milieu qui la porte (le remplissage de la cuve), la Tunisie est invitée à se porter exactement au niveau européen pour toute la partie de son économie qui non seulement peut le supporter, mais va y gagner. Telle encore la péniche, ce sera à elle de gérer sa continuité avec le bief inférieur que constituent pour le moment encore une agriculture insuffisamment modernisée et des services non concurrentiels. Chacun comprend que gérer cette double relation avec un niveau supérieur et un niveau plus bas n'est pas une affaire intérieure facile, surtout en des temps bouillonnants, mais tel est bien l'enjeu de la Tunisie si elle souhaite avoir accès aux voies ouvertes plus haut. L'affaire serait toute différente si elle préférait s'accommoder d'une navigation sur le seul bief inférieur, option qui ferait au pays une grande violence, en raison de sa tradition séculaire d'ouverture au monde et à la modernité.

Si, comme l'Europe le souhaite de tout cœur, la Tunisie opte pour reprendre et accentuer le cours de son rapprochement avec l'Union Européenne, elle aura deux enjeux à dominer ensemble : celui d'une adaptation rapide au mouvement d'un monde extérieur qui ne cesse lui-même d'évoluer, d'une part,